

Chronique du conseiller apicole provincial

Automne 2017

Bonjour et bonne fin de saison à vous tous !

Aujourd'hui, je vous présente mon bilan estival et je vous parle du projet de développement d'une application de géolocalisation des ruchers dans la région de Chaudière-Appalaches que je chapeaute. Bonne lecture.

Bilan estival des services-conseils

Quelle saison difficile pour les abeilles et les apiculteurs ! La météo fut assez particulière cette année... Après un printemps froid et humide, l'été a été peu favorable au développement des colonies et à la production de miel.



Dans l'Est de la province (Bas-Saint-Laurent, une partie de la Gaspésie et de la Côte-Nord), une sécheresse a perduré tout le mois de juillet et une partie du mois d'août. Ailleurs dans la province, ce fut le contraire, soit il pleuvait régulièrement, soit la température est restée froide. En effet, dès que le soleil se cachait, la « fraîcheur reprenait le dessus ». Les nuits sont restées fraîches et nous n'avons pas réellement connu de période de canicule cet été.

Ces situations extrêmes ont eu un effet direct sur la durée et la qualité des périodes de butinage. Ainsi affectées par la disponibilité du nectar (sécheresse) ou par les trop courtes périodes de butinage (temps froid et pluie), les récoltes de la saison furent basses, voire nulles, pour certaines entreprises apicoles.

Beaucoup d'apiculteurs sont ainsi « passé à côté » de la miellée de pissenlit du printemps, ont produit un peu de miel de trèfle et ont fait finalement un peu plus de miel sur la verge d'or. La production du miel de fleur de bleuet pendant la pollinisation fut quand même bonne, sans être excellente.

Dans certains cas extrêmes, les réserves dans les ruches étaient au plus bas. Les abeilles consommaient au fur et à mesure ce qu'elles récoltaient. On observait régulièrement des arrêts de ponte à ce moment-là. Les producteurs ont dû nourrir les colonies afin de les maintenir en vie. Nourrir des colonies d'abeilles en pleine saison de production afin de s'assurer qu'il y ait toujours du couvain au début septembre ! Donc, oubliez la récolte...

Personnellement, il s'agit de la plus mauvaise saison de production que j'ai observé depuis mes débuts dans le domaine en 2003. J'ai même vu des producteurs dans l'Est remettre les isolations sur les ruches en plein été afin de limiter la consommation des abeilles parce que les nuits étaient trop fraîches.

Évidemment il y a toujours quelques endroits d'exceptions, un peu comme les trous dans un fromage suisse, où les conditions ont été relativement clémentes et où la production fut acceptable. Mais, bien sûr, on n'y parle pas d'année record non plus.

La moyenne de production de miel pour la saison 2017 sera assez basse, certains apiculteurs ayant produit à peine 10 à 15 kg par ruche et les plus chanceux environ 35 à 45 kg. On pourra ainsi finalement parler d'une moyenne d'environ 25 à 30 kg pour la province alors qu'on en aurait fait au moins le double lors d'une bonne année.

En plus des effets sur le développement et la production des colonies, cette météo a également affecté la santé de celles-ci. En lien à toute cette humidité et à ces carences alimentaires, nous observé la présence beaucoup plus importante de couvain plâtré et de loque européenne cette année. Habituellement, nous notons un ou deux cas par saison, mais cette année, nous en avons observé chez plus d'une vingtaine d'entreprises apicoles.

Que peut-on faire pour aider nos abeilles à la suite d'un tel été ? Dans l'immédiat, grand-chose...mais à moyen et long terme oui.

- Choisir des emplacements de ruchers dont le sol se draine rapidement et qui sont susceptibles de recevoir le plus d'ensoleillement possible.
- Choisir des reines avec une génétique plus hygiénique. Oui, mais dans le choix d'une reine, ce n'est pas le seul critère à prioriser, il faut aussi penser à la qualité du développement, à la résistance aux varroas, à la qualité de la production et à la bonne capacité des abeilles issues de cette reine à hiverner sous nos conditions.
- Encore une fois le renouvellement des cadres doit demeurer une priorité. Mais cela reste exigeant pour les colonies de construire de la nouvelle cire si la récolte est anémique.

« Re-cirage » des cadres

Je vous fais part d'une petite expérience à laquelle s'est livrée une apicultrice au Lac-Saint-Jean. La production étant basse, l'apicultrice n'arrivait pas à faire construire de nouveaux cadres par ses abeilles. Il lui semblait, de plus, que les abeilles boudaient particulièrement les cadres en plastique ou ceux contenant des feuilles de plastique, et cela, même lorsqu'ils sont vendus déjà préciré.

L'apicultrice a fait fondre de sa cire et à l'aide d'un petit rouleau à peinture, elle a « re-cirer » les cadres, cela en prenant le soin de les couvrir d'une couche épaisse de cire. Ce qu'elle ne faisait pas habituellement.

Trente-six heures après avoir placé ses cadres « re-cirés » dans ces hausses à miel, elle retourna voir le résultat. Quelle ne fut pas sa surprise de constater que les abeilles avaient remodeler sa couche de cire en alvéoles.



Figure 1. Cadre avec feuille de plastique pré-ciré « re-cirée » à la main, 36 heures après avoir été placé dans une ruche.

Les abeilles ont construit de nouvelles alvéoles en réutilisant la cire qu'elle avait mise. Remarquez qu'aux endroits qu'elle n'a pas réussi à couvrir avec le rouleau les abeilles n'ont rien fait. Il s'agit d'une technique intéressante pour favoriser la construction de nouvelle cire sur les cadres en plastique qui sont souvent boudés par les abeilles, et cela, sans nourrissage ou stimulation.

Développement d'un outil de géolocalisation des ruchers en Chaudière-Appalaches : « ApiProtection »

La gestion des pesticides par rapport à la protection des abeilles domestiques et des pollinisateurs naturels est une préoccupation importante. Dans le contexte agricole actuel, l'utilisation des pesticides est souvent nécessaire pour assurer la protection des cultures. Il est toutefois important d'améliorer les façons d'utiliser ces produits afin de protéger nos abeilles et l'ensemble des pollinisateurs sauvages. Plusieurs bonnes pratiques pourraient contribuer au maintien des populations d'abeilles dans un contexte d'utilisation d'insecticides agricoles. Ces insecticides peuvent être toxiques pour les abeilles, car ces dernières, étant elles-mêmes des insectes, sont inévitablement sensibles aux insecticides appliqués pour éliminer les insectes ravageurs des cultures.

Les abeilles et les pollinisateurs indigènes sont très sensibles aux toxines présentes dans l'environnement. Par conséquent, les abeilles peuvent être affectées par le voisinage de cultures issues de semences traitées aux insecticides (ex. : néonicotinoïdes). Par conséquent, la chute des populations d'abeilles en province est préoccupante, notamment pour la pollinisation des cultures et pour la diversité écologique.

Dans cette optique, que nous avons pensé mettre en place une application de géolocalisation des ruchers, « ApiProtection », qui permettra aux agronomes d'être mieux outillés pour appuyer leurs recommandations dans le cadre notamment de l'élaboration d'un plan de phytoprotection. L'outil permettra aux agronomes-conseils d'informer et de sensibiliser les producteurs agricoles à l'égard de la gestion des risques associés aux pesticides, afin de protéger les pollinisateurs. Ainsi informés de la présence de ruchers à proximité des champs d'un agriculteur, les conseillers seront également en mesure d'avertir, au besoin, les propriétaires d'abeilles de certaines interventions phytosanitaires effectuées à proximité du rucher.

Les apiculteurs de la région seront invités librement à localiser leurs ruchers sur « ApiProtection ». Ils auront le choix de diffuser leurs informations selon plusieurs niveaux de confidentialité : public (Info-sols), pour conseillers seulement ou privé).

Le projet-pilote sera réalisé dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale. Par la suite, le déploiement dans les autres régions pourra se faire selon l'intérêt des apiculteurs à y participer. Le développement de l'outil « Info-Sols » avait été effectué selon ce mode d'implantation et la démarche fut un succès. L'application « ApiProtection » prête à l'utilisation sera présentée aux producteurs des régions de Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale au printemps prochain.

Ceci complète ma chronique pour cette saison. En espérant que vous avez apprécié.



Nicolas Tremblay, agronome
Conseiller apicole provincial
120-A, chemin du Roy
Deschambault (Québec) G0A 1S0
Cellulaire 418 806-1311
conseilsapi@crsad.qc.ca